

## LEADER 23 – 27 TERRES ROMANES EN PAYS CATALAN

### Fiche Action N° 3 : Un territoire solidaire qui soutient les activités et les filières qui valorisent nos ressources

#### Thématiques prioritaires :

- L'économie de proximité
- L'accès à l'emploi en milieu rural
- L'attractivité du territoire
- La transition écologique et énergétique

#### Objectif stratégique :

Si les principaux secteurs d'activité et d'emploi du territoire reposent sur l'exploitation des ressources locales (tourisme, agriculture, santé et médico-social), ce territoire constate également les faiblesses auxquelles il doit faire face : économie très présente, ressources insuffisamment exploitées, économie secondaire quasi inexistante, emploi saisonnier précaire, manque de formation, fermeture d'hébergement de groupe, paupérisation des centres bourgs, fort taux de chômage, manque de compétence entrepreneuriale et besoin fort d'accompagnement. Dans ce contexte, le territoire souhaite accompagner les mutations socioéconomiques actuelles par des actions de diversification ou de requalification. D'autre part, pour préparer son avenir, il décide de soutenir le développement de nouvelles activités sur les potentiels existants ou à créer (énergies renouvelables, filières agricoles de niche, activités innovantes). Dans cette dynamique, l'apport régulier de nouvelles populations étant source de richesses et d'initiatives, le GAL se donne pour objectif de devenir « **Un territoire solidaire qui soutient les activités et les filières qui valorisent nos ressources** ». Dans cet esprit, il voit actuellement émerger et se structurer des démarches collectives permettant d'améliorer l'usage de ses ressources : destination touristique visible, marques et marketing territorial, nouvelles offres de niche, ressources locales labellisées initiatives citoyennes qu'il faut soutenir et développer. Par ailleurs, l'éducation à l'environnement, l'éco tourisme, la création culturelle et les démarches stratégiques de marketing territorial valorisent le territoire dans un objectif de développement durable.

L'accompagnement des porteurs de projets est une condition de réussite du programme.

**Exemples de projets attendus :** développement des activités de bien-être, etc ..., études clientèles, gisements et débouchés, mobilisation des ressources locales pour le circuit court, etc ..., projets test, voyages d'étude, R&D, évènementiels, etc ..., ateliers, outils pédagogiques, expositions, formation EEDD, culture scientifique et technique, sciences participatives, etc ...

#### Objectif opérationnel 3.1 - Soutien aux projets valorisant les ressources locales

- 3.1.1 - Adaptation et modernisation des outils de production liés aux filières émergentes et savoir-faire artisanaux
- 3.1.2 - Développement de l'outil de travail des socio-professionnels de pleine nature
- 3.1.3 - Actions de modernisation, de repositionnement et de diversification des secteurs de la santé, du thermalisme et des sources d'eau chaudes naturelles

#### Objectif opérationnel 3.2 - Soutien aux projets de structuration des filières de proximité

- 3.2.1 - Actions de structuration amont/aval et animation de collectifs producteurs et/ou transformateurs
- 3.2.2 - Soutien à l'expérimentation
- 3.2.3 - Investissements mutualisés ou partagés dans l'outil de travail pour la 1ère et 2nde transformation, le conditionnement ou le stockage

#### Objectif opérationnel 3.3 - Soutenir une offre de diversification économique des acteurs socioéducatifs et culturels par la valorisation des ressources locales

- 3.3.1 - Conception de programmes, d'outils et de supports socioéducatifs
- 3.3.2 - Conception, diffusion et promotion de spectacles vivants
- 3.3.3 - Appui au développement d'activité d'éco/agro-tourisme au service de l'éducation aux enjeux écologiques

#### Objectif opérationnel 3.4 - Soutien aux actions d'organisation, de formation et d'accompagnement de l'emploi et de l'activité locale

- 3.4.1 - Développer les infrastructures en faveur du déploiement territorial de l'accès à la formation des publics
- 3.4.2 - Projets collaboratifs au service de l'accompagnement des initiatives économiques locales
- 3.4.3 - Elaboration et mise en œuvre des stratégies de marketing territorial ou de destination touristique

#### Type d'opération retenue :

Toute dépense matérielle ou immatérielle s'inscrivant dans la stratégie LEADER/GAL.

Actions et outils de promotion et communication, création développement maintien et mutualisation de services d'activités d'outils et de produits, création reprise développement et implantation d'entreprises et de filières, formation animation accompagnement expertise et assistance, organisation et animation liées à l'évènement, réalisation d'études, réalisation développement modernisation ou mise en place d'aménagements de travaux de constructions et d'équipement (dont achats), voyage d'étude.

#### Opérations inéligibles :

Opérations immobilières, sur les travaux et constructions immobilières seul le 2<sup>nd</sup> œuvre est éligible.

#### Bénéficiaires :

Acteurs locaux porteurs d'un projet s'inscrivant dans la stratégie LEADER/GAL quelle que soit leur forme juridique à l'exception des : particuliers, entreprises à CA>1,5M€, entreprises de 20 salariés et plus, SCI et autres structures immobilières ou patrimoniales. Exclusion spécifique 3.1 : seuls les porteurs privés et OQDP sont éligibles.